DEMANDE D'INSCRIPTION AU PRIMAIRE

ETAPE 1 :

Munissez-vous d'une version numérique (format pdf) des documents suivants avant de passer à l'étape 2 :

Pour une inscription en CP, CE1, CE2, CM1, CM2 : scans du ou des bilan(s) de compétences.

ETAPE 2 :

Complétez le formulaire en majuscule (sauf l'adresse mail) et téléversez les documents demandés en fin de formulaire.

ETAPE 3 :

Le secrétariat des familles prendra contact avec vous par téléphone pour fixer un rendez-vous avec le Chef d'Etablissement.

Le secrétariat reste à votre disposition pour répondre à d'éventuelles questions au **05 59 59 06 73**